



Vaudois d'origine, Stéphane Bertogliati est un fidèle arbitre du tournoi de tennis en fauteuil roulant de Bulle. CHLOÉ LAMBERT

# La passion depuis trente ans

/// La Gruyère retrace le parcours de ces acteurs indispensables du sport: les arbitres.

/// Dernier épisode de cette série thématique avec l'arbitre de chaise Stéphane Bertogliati.

/// Le Vaudois de 61 ans officie notamment au tournoi de tennis en fauteuil roulant de Bulle.

SAMUEL BOVIGNY

**TENNIS.** Le rendez-vous est pris un vendredi matin au Centre de tennis de Bulle. Entre certains retraités, jouant au tennis en intérieur, et des jeunes collégiens pratiquant des sports de combat, on aperçoit un entraînement de tennis en fauteuil roulant. A côté de ces joueurs motivés, on retrouve autour d'un café Stéphane Bertogliati. Le Vaudois

de 61 ans a l'habitude de visionner le jeu de ces personnes à mobilité réduite. Il arbitre chaque année au Bulle Indoors, un tournoi en chaise roulante se déroulant chaque année en mai dans le chef-lieu gruérien.

## AU CŒUR DU JEU (6/6)

«Je ne me souviens plus quand j'ai commencé à cette compétition. Mais, à un moment donné, le directeur du tournoi Jorge de Figueiredo, avec qui je suis devenu ami, m'a contacté. J'ai

accepté tout naturellement», explique le Tessinois d'origine. Pourquoi lui? «Les arbitres en Suisse romande, tu peux les compter sur les doigts d'une main.» Et l'aventure continue. «En général, si tu viens une année, on te reprend pour la suivante.» Le Boéland n'arbitre pas seulement des personnes en situation de handicap. Il officie également lors de tournois avec des valides comme le Grand Prix de la Gruyère.

### Depuis plus de trente ans

Son histoire avec l'arbitrage a commencé en 1993. «Depuis l'âge de 14-15 ans, je joue au tennis. Ensuite, j'ai occupé plusieurs fonctions au club de Vevey, notamment président de la commission technique. A un moment donné, je me suis dit qu'il fallait m'investir ailleurs. J'ai donc fait arbitre», se remémore Stéphane Bertogliati.

Aujourd'hui, le juge de chaise possède le *silver badge* – entre *bronze* et *gold* – dans l'arbitrage au niveau de la fédération suisse. C'est-à-dire qu'il peut officier à tous les tournois nationaux. «Et même des tournois internationaux», ajoute l'intéressé.

«J'arbitre les joueurs en fauteuil roulant de la même manière que les valides.»

STÉPHANE BERTOGLIATI

Si les noms des différents niveaux sont en anglais, ce n'est pas pour rien. La formation à Swiss Tennis se fait uniquement dans la langue de Shakespeare. Une contrainte pour Stéphane Bertogliati. «Mon principal défaut, ce sont les langues. J'ai essayé de suivre des cours d'anglais, mais ce n'est pas mon truc. Maintenant dans le monde du tennis, tu dois le parler.»

### Se donner sans compter

Stéphane Bertogliati préfère arbitrer les joueurs en fauteuil roulant. «Ils ont droit à deux rebonds. C'est la seule différence au niveau des règles. Sinon, je les arbitre de la même manière que les valides. La mentalité des joueurs est différente, ce que j'apprécie beaucoup. Ce sont des gens qui ont un handicap, mais ils veulent le surpasser.»

Qu'importe le statut des joueurs, il se donne sans compter. En témoignent ses plus de huitante matches arbitrés, ce qui correspond à une quinzaine de tournois par année. «Si tu n'es pas passionné, tu ne vas pas très loin. En Suisse, on reste amateur», complète celui qui

va bientôt prendre sa retraite professionnelle dans la Police cantonale vaudoise.

Même s'il dirige «seulement» à un niveau national, le citoyen de La Tour-de-Peilz reste attentif à l'actualité internationale de son sport. Il est plutôt opposé à l'arbitrage électronique, ce qui entraînerait la suppression des juges de ligne, comme annoncée par les organisateurs de Wimbledon en 2025.

«Ça va supprimer certaines personnes qui aiment le tennis grâce à leur fonction. A notre niveau, nous n'avons pas de juge de ligne, explique Stéphane Bertogliati. S'il y aurait moins de litige avec la vidéo, il y a toujours besoin d'un arbitre déjà pour décider des sanctions à prendre.» L'assistance vidéo ne remplacera cependant jamais la passion dévorante de Stéphane Bertogliati pour le tennis et l'arbitrage. ■

Retrouvez les six épisodes de cette série «Au cœur du jeu» sur notre site [www.lagruyere.ch](http://www.lagruyere.ch) (onglet Sports).

## Du tac au tac

Si vous étiez...

...une personnalité?

L'acteur américain Richard Gere. J'aime sa façon de jouer dans les films.

...un film?

*Rambo*. Ça a marqué ma jeunesse.

...un événement sportif marquant?

Je rêve d'aller aux Jeux olympiques, peut-être quand je serai à la retraite. Sinon, j'étais allé voir la Coupe Davis à Lille en 2014. La RTS m'avait interviewé le soir où Federer et Wawrinka avaient gagné le double. C'était quelque chose d'extraordinaire avec la victoire finale de la Suisse.

...un compliment?

Félicitations pour ton arbitrage.

...une mauvaise habitude?

Essayer de se justifier, peut-être.

...un animal?

Le léopard. On a fait deux semaines en Namibie où on en a vu. C'est un animal gracieux et souple, qui monte tranquillement aux arbres.

...une pièce de la maison?

La chambre à coucher. En tout cas pas la cuisine (*rires*).

...un fruit?

La banane, mon fruit préféré. C'est aussi plus facile à peler qu'une pomme. SB

## Le coaching, ce «fléau» désormais autorisé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, le coaching en cours de match est admis. A l'Open d'Australie, l'entourage des tennismen peut s'asseoir dans des boxes. Quand leur protégé joue de leur côté, les entraîneurs peuvent distiller des conseils verbaux. Sinon, seuls des gestes corporels sont autorisés.

Ce changement de règlement fait suite à des situations polémiques, comme celle en finale de l'US Open 2018, lorsque Serena Williams avait bénéficié d'un coaching illégal depuis les tribunes. «Ça commençait à se faire en Suisse. Il est même arrivé

que le coach change de côté pour suivre son joueur, détaille Stéphane Bertogliati. Je n'ai rien contre (la nouvelle règle autorisant le coaching en direct), mais il ne faut pas que ça devienne trop intrusif.» Selon le juge de chaise vaudois de 61 ans, cela ne devrait pas vraiment changer l'attitude des officiels. «De toute façon, les arbitres ont un œil sur les coachs. Comme on ne l'a pas trop encore vécu à notre niveau, on ne peut encore savoir exactement ce qui se passera pour nous.» Affaire à suivre, donc, sur les courts de Suisse et du monde entier. SB